

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du mardi 15 octobre 2024

Présents :

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall

Mesdames Ragani, Majo, Le Goff, Chauvin-Liegard, Creusat, Hoffmann, Spony

- Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Titulaires : Mesdames Amory, Azra, Guez, Paturaud-Trantoul, Sellier, Tubiana

Suppléants : Mesdames, Bessonies, Oumessaad-Neder et Monsieur Ba

- Mairie :

Madame Boccara (maire adjointe au service de l'enfance)

Madame Marie (directrice de l'éducation)

Monsieur Porcu (DSTU)

Excusés :

- Enseignants : Madame Pelletier

- Parents d'élèves : Mesdames Guérin et Takarit

- IEN : Madame Gallois

Préambule : présentation et tour de table (car l'Equipe Pédagogique et les Représentants de Parents d'Elèves sont en partie renouvelés cette année).

Il est à préciser que plusieurs points souhaitant être soulevés ou présentés par les Représentants Elus des Parents d'Elèves ont été ajoutés à l'ordre du jour et insérés dans les différentes sections qui le composent.

1- Bilan de la rentrée scolaire

Il est à préciser que suite au départ en retraite de Monsieur Sarie, son successeur se trouve être Madame Gallois, ancienne Conseillère Pédagogique de la Circonscription. Bien entendu, sa connaissance pointue du terrain local et des équipes pédagogiques est une aubaine. Cette passation n'a donc souffert d'aucune latence préjudiciable, mais au contraire, la continuité est de mise, ce dont nous pouvons nous féliciter.

Sur le sujet de la logistique, pour la première année, certains enseignants avaient saisi l'opportunité d'effectuer les commandes de matériel avant début juin, afin de les recevoir début juillet. Pour le reste, les livraisons ont été effectuées durant la pré-rentrée, avec des manques dans chacune des commandes ou presque (prestataire Majuscule) ou des arrivées fractionnées (prestataire Pichon). La majorité des classes a dû débiter l'année avec une logistique incomplète et l'arrivée des cartons au compte-goutte a rendu très laborieuse la vérification du matériel, ainsi que son pointage.

Concernant les locaux et leur entretien :

- Dans la cour de récréation, les tracés ont été refaits à neuf. Nous avons demandé la pose d'un panier de basket mais ce souhait n'a pas été honoré. Sa pose pourrait être effective avant la fin de l'année scolaire.

- Comme convenu, par l'entremise des « chantiers jeunes », deux salles de classe de l'étage (les salles 5 et 7, à savoir les deux plus touchées et détériorées par les fuites d'eau en provenance du toit) ont été repeintes. Une troisième salle (en l'occurrence la salle des maîtres) était envisagée dans la foulée mais cela n'a pas pu être fait.

- Un sous-local a été bâti dans la salle de bibliothèque (et ancienne salle informatique). Pour être finalisé et pleinement fonctionnel, il doit être peint et nettoyé (pendant les vacances d'automne). Ceci fait, il sera utilisé pour y stocker (et charger) le matériel informatique sensible (les tablettes principalement).

- Les éclairages et interrupteurs ont été changés (sous forme de leds).

- Du point de vue du ménage, l'étage de l'école n'a pas du tout été nettoyé avant la rentrée (même les poubelles n'ont pas été vidées), hormis les vitres qui ont été nettoyées dans toute l'école. Une incompréhension dans l'application des directives par certains membres des équipes de nettoyage est à l'origine de ce manquement qui nous fut présenté après coup.

Au quotidien, nous déplorons toujours que l'agent en charge du nettoyage de l'étage n'utilise jamais d'eau, se contentant d'un balayage. Monsieur Porcu prévoit de notifier ce manquement auprès du prestataire.

- Dès la première semaine de classe, les fortes pluies ont rappelé l'existence de fuites dans les escaliers et dans les salles de classe n°11 (Madame Spony) et n°6 (RASED). Contactée, Madame Goncalvès m'a indiqué qu'étaient suspectées des fuites en façade (et non sur le toit). Sur le sujet, Monsieur Porcu ne cache pas qu'une longue procédure a débuté afin de solliciter des réaménagements de la part de la société ayant mené les travaux. Par conséquent, l'assemblée convient qu'il faudrait chercher à boucher les fuites à minima et sans entreprendre de gros travaux, afin de pallier les lourds désagréments engendrés et les risques encourus.

Concernant les travaux évoqués, mais toujours en attente, citons :

- La pose de nouveaux rideaux et de volets roulants sur les fenêtres. Cet aménagement est prévu au budget pour l'année prochaine.

- Le changement général des porte-manteaux. Cet aménagement est espéré dans le courant de l'année.

- Les Parents d'Elèves souhaitent évoquer de nouveau le sujet de la Cour Oasis. Ce chantier important est toujours à l'étude, mais sa mise en place se précise. Des échanges sont prévus avec la communauté éducative dans son ensemble en 2025 afin de voir la cour être fonctionnelle pour 2026. Saint-Exupéry sera la première école élémentaire à être dotée de cette installation aussi couteuse que moderne.

Concernant les effectifs, suite à de nombreuses inscriptions estivales, mais aussi quelques radiations tardives à la pré-rentrée (mais aussi courant septembre et octobre), l'école compte aujourd'hui 224 élèves, répartis dans 9 classes. La structure de l'école est la suivante :

CP A : 19 [Madame Majo]

CP B : 20 [Madame Ragani]

CE1 A : 24 [Madame Hoffmann]

CE1 B : 23 [Madame Spony]

CE 2 : 28 [Monsieur Caro et Madame Pelletier] Jours de Décharge de Direction : lundi et mardi

CE2-CM1 : 26 (16+10) [Madame Creusat]

CM1 : 29 [Madame Le Goff]

CM1-CM2 : 27 (10+17) [Madame Chauvin-Liegard]

CM2 : 28 [Monsieur Gall]

Rappelons que les Priorités Nationales intiment à toutes les écoles de ne pas dépasser le seuil de 24 élèves pour les classes de CP et CE1.

Trois AESH (dont une employée à mi-temps) complètent l'équipe pédagogique et sont affectées sur l'école afin d'accompagner les élèves en situation de handicap.

Du point de vue de l'organisation des services, pour répondre aux questions des Parents d'Elèves, après une expérience de plus en plus compliquée, nous avons décidé de revenir à un service de récréation unique, et ce pour plusieurs raisons :

Les enseignants sont au nombre de 9 et un double-service réduit énormément (notamment au Cycle 3) les possibilités de répondre aux impondérables de l'emploi du temps. La totalité des interventions (très nombreuses, que ce soit à l'extérieur de l'école ou même en son sein) empiète sur les temps de récréation,

tandis que le non-remplacement régulier des enseignants absents rendent ingérables les échanges et autres remplacements pour assurer la surveillance.

Les chassés croisés des classes dans les couloirs à la jonction des services, mais aussi et surtout dans les sanitaires ont été jugés problématiques et très chronophages.

L'occupation rallongée de l'espace de la cour de récréation est problématique pour son usage très appréciable pour les séances d'EPS et la pratique des APQ.

En conséquence, comme ce fut longtemps le cas auparavant, un planning hebdomadaire par classe a été établi quant à l'occupation du terrain sportif durant les temps de récréation.

- Pour ce qui est du climat scolaire, même si tout est loin d'être parfait, le début d'année fut plus serein que les années précédentes. Nous aimons à penser que la cohérence de l'équipe pédagogique sur le sujet, mais aussi les bienfaits d'une intégration repensée des élèves de CP (notamment via une liaison Grande Section-CP développée), ont pu être des vecteurs facilitant cet état de fait.

Nous ajouterons que les relations courtoises et constructives ressenties par l'équipe pédagogique lors de leurs échanges avec les familles (même en cas de désaccord parfois) ont également permis de généraliser une atmosphère propice à l'ensemble de la communauté éducative.

- Sur ce volet du climat scolaire, les Parents d'Elèves évoquent l'idée d'instaurer un « banc de l'amitié » dans la cour de récréation. Il s'agirait de suggérer une invitation au lien social, une possibilité offerte à quiconque souhaiterait nouer des relations.

La mairie se réjouit de cette initiative qui a fait ses preuves dans un passé récent. Les services techniques seront sollicités pour son installation dès lors que cela sera possible. Aucun impondérable d'ordre matériel ne viendrait empêcher sa mise en place prochaine.

En cette rentrée scolaire, Madame Boccara rappelle que tous les élèves de CP de la ville ont été dotés d'une trousse comprenant le petit matériel courant et nécessaire au quotidien. En parallèle, les élèves de 6^{ème} se sont vus offrir une clé USB et des écouteurs filaires.

2 - Compte de l'école et Budgets

Le compte OCCE de l'école était créditeur à hauteur de 5436,55 euros, en date du 1^{er} septembre 2024. Ce solde prend en compte le règlement des assurances scolaires pour les élèves et enseignants, dont le montant s'élève à 511,70 euros. Toutefois, ce solde ne comprend pas le montant de plusieurs achats (du matériel pédagogique) qui étaient en attente et qui ont été réglés dans les premières semaines de la rentrée, mais aussi les frais d'adhésion à l'OCCE qui seront à honorer prochainement.

- Les comptes détaillés de l'an dernier (avisés par Madame Guérin notamment, en sa qualité de Parent d'Elève Elue) ont été communiqués à l'OCCE dans les délais requis (à savoir avant le 30 septembre) et validés depuis.

- Les pièces comptables justifiant de nos subventions municipales ont également été transmises à qui de droit (OCCE et services scolaires municipaux).

Su ce sujet, les parents d'élèves envisagent d'émettre, en leur nom, un second appel à participation (peut-être en février) afin de faire bénéficier l'école de moyens pour mener des actions.

- Suite à la demande de mobilier demandée l'an dernier, nous sommes censés être livrés de l'équipement suivant : un meuble (sans porte) à étagères pour la salle de classe n°9 (Madame Hoffmann). L'affaire est en cours de traitement.

- Concernant le budget d'investissement 2025, l'école a sollicité la mairie afin de se voir équipé (pour la rentrée scolaire prochaine donc) d'un nouveau mobilier scolaire pour la salle de classe n°8 (Madame Le Goff). Cet investissement a bien été enregistré et est inclus à la proposition de budget pour le mois de décembre.

Rappelons que cette même demande avait été effectuée l'an dernier, sans qu'elle ne puisse être honorée, pour une question de priorité liée à l'ancienneté du mobilier dans d'autres écoles de la ville.

3 – Sécurité

- Le document PPMS a été mis à jour dès le 2 septembre et a été communiqué à la mairie et à l'inspection de la circonscription.

- Cette année encore, plusieurs exercices de simulation sont prévus :

Comme chaque année, trois exercices d'évacuation doivent être effectués. Le premier (devant se tenir dans le mois qui suit la rentrée) s'est déroulé (sans incident) le lundi 23 septembre au matin, en la présence de Monsieur Accipe, préposé municipal en la matière. Aucun problème technique ne fut à déplorer.

Conformément aux directives départementales, un exercice PPMS sur le thème « Attentat-Intrusion », selon la posture « Se Cacher » a été effectué lundi 14 octobre au matin. Les points de vigilance observés ont permis d'établir un constat plutôt positif de cette mise en situation fictive.

Les Parents d'Elèves souhaitent aborder la sécurité extérieure en évoquant les points suivants :

- La fermeture des portails extérieurs.

Aux dernières nouvelles, la gestion des accès au groupe scolaire de la Plante aux Flamands (qui présente une configuration complexe) était à l'étude par les services municipaux. Rappelons qu'en l'état, il est impossible de verrouiller (et déverrouiller) les grilles durant la journée compte-tenu du passage quotidien dans les écoles, auquel l'intendance disponible et la logistique en présence ne sauraient faire face.

A l'occasion du Conseil d'Ecole 3 (juin 2024), furent évoqués des travaux de sécurisation pour le groupe scolaire, tels que : de nouveaux portails et des clôtures occultantes.

Le projet a bien avancé et des travaux devraient être engagés prochainement afin de bénéficier (lan prochain) de nouveaux portails (certains automatisés), de grillages, de brise-vues, visiophones et autres aménagements (tels que des caméras) afin de sécuriser et moderniser le groupe scolaire. Il est proposé d'installer des signalétiques afin d'interdire la circulation aux deux roues dans l'enceinte du groupe scolaire.

- La création d'un parking vélo-trottinette (uniquement réservé à l'usage des élèves de l'école) est évoqué. Monsieur Porcu prévoit de jauger de la faisabilité d'un tel aménagement et surtout de sa localisation précise (qui doit s'inscrire dans le projet de réhabilitation des accès au groupe scolaire).

Cette hypothèse concorde avec un projet sur l'écomobilité menée par la CAPV et qui pourrait être proposé cette année pour les écoles élémentaires de la Plante aux Flamands.

- Afin de rembourrer les montants en fer des buts de handball de la cour, Monsieur Porcu adoube l'idée de les enrober d'un revêtement en mousse (bien que la commission annuelle ne le nécessite pas de facto).

4- Evaluations Nationales

- Pour la première année, tous les niveaux de classe ont été concernés par la passation d'Evaluations Nationales, durant la période allant du 9 au 20 septembre.

- Les résultats ont été saisis et transmis via les portails numériques idoines. Ils ont été analysés dans l'objectif de peaufiner la conduite des apprentissages, de déterminer les items massivement échoués (citons la conjugaison en CE2) et seront comparés à l'aune des résultats à l'échelle de la circonscription (et sûrement académique). Ils ont aussi été communiqués aux parents d'élèves concernés. De notre côté, ces résultats permettent d'étayer le contenu des Conseils de Cycles et des Concertations, mais aussi de tirer un bilan individualisé pour chaque élève, en vue d'éventuels dispositifs, adaptations et autres remédiations. Ainsi par exemple, il nous est demandé de mettre l'accent sur le soutien scolaire, mais aussi sur l'organisation des Stages de Remises à Niveau se déroulant durant les vacances scolaires.

- En outre, pareil dispositif fait office d'indicateur en vue de la refonte du Projet d'Ecole (qui arrive à expiration et va devoir être retravaillé dans les mois à venir).

Bien entendu, lors des entretiens prévus avec les familles lors de la remise des LSU1, ces évaluations constitueront également un support précieux pour analyser et ajuster d'autant la scolarité.

- D'ores et déjà, les dispositifs de soutien sont enclenchés pour les élèves à besoins au sein de chaque classe.

- Concernant le SRAN d'octobre (qui se déroulera dans les locaux de l'école Jules Ferry, du 21 au 24 octobre), l'équipe pédagogique de l'école était invitée (dans des délais restreints, comme de coutume) à constituer 2 groupes restreints d'élèves : un de Cycle 2 et un de Cycle 3. Au regard des constats effectués, nous avons décidé d'opter pour un groupe d'élèves de CE1 et un groupe d'élèves de CM1. Malheureusement, contrairement à nos aspirations, de nombreuses familles ont dû décliner la proposition et il apparaît difficile de rendre ce dispositif véritablement fonctionnel, au regard des besoins identifiés chez les élèves.

Le LSU (Livret Scolaire Unique) sera complété, cette année encore, sous sa forme semestrielle :

La première remise se déroulera fin janvier 2025 à l'occasion de rendez-vous programmés et individualisés.

Le second parviendra aux familles courant juin 2025.

5 - Piscine

- Le fonctionnement demeure identique avec 2 classes par vacation, exception faite pour les CP. Chaque module s'étale sur 10 séances consécutives, selon le planning annuel suivant :

Trimestre 1 : CE1 et CE2 (16 septembre au 8 décembre)

Trimestre 2 : CM1 et CM2 (de décembre à mars)

Trimestre 3 : CP (de mars à juin)

- La passation de l'ASNS (partie théorique et partie pratique) en est à nouveau l'enjeu pour les plus grands, tandis que les plus petits sont évalués sur leurs aptitudes dans le domaine dit de : « l'aisance aquatique ».

6- Projets et événements de l'année

- Dès le vendredi 4 octobre, cinq classes de l'école (CPA, CPB, CE1A, CE2-CM1 et CM1) se sont rendus (en train) au cirque de Domont. Une sortie (le transport) financée par la coopérative.

- Les événements sportifs à l'échelle municipale sont à nouveau programmés cette année et l'ensemble des classes de l'école y adhère. Citons :

Les rencontres inter-écoles à l'issue des modules d'Activités Physiques et Sportives proposées par l'intervenant éponyme : Monsieur Aoudia.

Le FunAthlé (sous la forme d'une journée consacrée à la pratique d'une multitude d'ateliers sportifs), prévu fin entre le 12 et le 16 mai.

La Semaine du Sport (sous la forme d'un tournoi dédié à un sport collectif relatif à chaque niveau de classe), programmée entre le 16 et le 23 juin.

Rappelons que des parents accompagnateurs sont sollicités afin de rendre possible la tenue de ces événements, en permettant de minimiser les temps d'attente et de maximiser l'activité des élèves. Toutefois, précisons qu'à ces occasions, il est demandé aux parents concernés de ne pas prendre de photos.

- Dans le cadre du Parcours éducatif Culturel, plusieurs classes de l'école profiteront encore cette année des prestations qu'offrent : la bibliothèque, la ludothèque et les expositions, en se rendant sur place pour profiter des ressources proposées.

- Les classes de CE2 (Madame Pelletier) et de CE2-CM1 (Madame Creusat) s'inscrivent dans des projets sur le thème de la valorisation des déchets, en partenariat avec le Sigidurs.

En parallèle, toujours dans cette idée en lien avec le développement durable, la classe de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard) se rendra (au mois de janvier) visiter la station de dépollution des eaux usées de Bonneuil.

- Madame Mabuala (infirmière scolaire), comme chaque année, effectue (en ce mois d'octobre) des dépistages infirmiers pour les classes de CP.

En outre, dans le cadre du Parcours Santé, elle proposera dans l'année des interventions aux différents niveaux de classe. Les thématiques (à confirmer avec les enseignants concernés) devraient être les suivantes : la puberté (CM2) déjà programmée et, si le temps le permet : l'alimentation (CE1), les accidents domestiques (CE2) et le sommeil (CM1).

- Dans le cadre du Parcours Citoyen et de la lutte contre le harcèlement, le jeudi 12 décembre, deux brigadiers de la Police Nationale (spécialistes de ces questions auprès des écoles et des collèges) se déplaceront afin de mener une intervention de prévention auprès des élèves de CE2 (Monsieur Caro) et de CE2-CM1 (Madame Creusat). Cette action contribue à notre labellisation « Phare » de Niveau 2.

A ce sujet, demande est faite auprès des services municipaux de pouvoir fournir ce jour-là, un plateau-repas de la cantine aux deux agents diligentés en provenance de Cergy. Elle est acceptée de bonne grâce.

Il est à noter aussi que le jeudi 7 novembre, dans le cadre de la journée nationale consacrée à la lutte contre le Harcèlement Scolaire, les élèves de CE2, CM1 et CM2 répondront à un questionnaire anonyme d'auto-évaluation sur le sujet, dont la passation d'inscrira au cœur d'une séance de sensibilisation laissée aux bons vouloirs des enseignants.

Toujours dans cette idée, il est envisagé de mettre à disposition des élèves (dans les classes ?) des boîtes destinées à recueillir des messages anonymes. Moyen destiné à pallier l'appréhension de la parole et de la confession dans le cas de litiges relationnels ou de demande en lien avec le bien-être des uns et des autres. L'idée sera évoquée par l'équipe enseignante car il s'agirait de ne pas consacrer cet outil à des sujets badins (voire désuets), ou encore à l'instauration d'un moyen propice à régler ses comptes par messages interposés.

- Comme chaque année, dans le cadre du Parcours Citoyen, les élèves de CM2 ont été sollicités pour les élections des représentants au Conseil Municipal des Jeunes, qui se sont déroulées le lundi 7 octobre. Le premier cénacle regroupant les candidats élus est prévu en date du mercredi 15 octobre.

- Dans le cadre du Parcours Culturel et Artistique, plusieurs classes de l'école se sont positionnées pour intégrer des Projets de Circonscription, qui demandent à être peaufinés. Citons : les Rencontres Musicales, ou encore Danse à l'Ecole.

- L'école n'organisera pas de spectacle à destination des parents d'élèves. Plusieurs raisons l'expliquent : le travail très conséquent que nous devons déployer dès ce début d'année dans le cadre des Elèves à Besoins Educatifs Particuliers nous paraît incompatible avec le travail également très important que nécessite pareille organisation. Par ailleurs, malgré ce constat, le 2 septembre, nous avons pris attache auprès de la direction du théâtre Silvia Monfort et la responsable nous a répondu de manière très claire et sans ambiguïté que la redevance exorbitante exigée (et mise en place par la CAPV) pour l'occupation des locaux était toujours en vigueur (et qu'aucune disposition n'existait pour en exonérer les écoles). Par ailleurs, il était demandé de s'engager dans les plus brefs délais car en date du 18 septembre, seules trois dates demeuraient disponibles (au plus tard courant mai).

Depuis, nous avons appris que face à cette demande pécuniaire, il était recommandé de stipuler sur la convention que les frais liés à cette redevance étaient pris en charge par la municipalité.

En conséquence, devant cette réalité territoriale et fonctionnelle, l'idée n'a pas été retenue.

De la même manière, Madame Boccara stipule que dans le cadre des spectacles proposés aux écoles à Silvia Monfort, aucune facturation ne concernera les adultes accompagnateurs.

- La classe de CM2 (Monsieur Gall) et de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard) s'investissent dans la première édition d'un projet (sous forme de concours) mené par France Inter, consistant à l'enregistrement de podcasts sur des thématiques historiques.

- Comme chaque année, une Classe Découverte est organisée à destination des classes de CM2 (Monsieur Gall) et de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard), financée en partie par la municipalité. Le séjour (organisé en collaboration avec le prestataire « Coté Découvertes ») se déroulera du 18 au 23 mai 2025 en Bourgogne. Il aura pour thème l'histoire et les sciences, et de nombreuses visites de sites de référence seront au programme. Une réunion d'information à destination des familles se déroulera en début d'année civile et la mairie est invitée à fournir l'ensemble de la documentation habituelle (tarifaire notamment) dès que possible. Précisons que la mairie rappelle l'existence d'instances (CCAS) pouvant faciliter le paiement du séjour pour les familles rencontrant des difficultés financières.

- Les Parents d'Elèves souhaitent évoquer l'intervention de « Bénévole pour les gestes de premier secours », dans le cadre des apprentissages dits « Apprendre à Porter Secours ». Il est à préciser qu'une intervention sur le sujet pourrait être organisée dans la classe des CM1-CM2 de Madame Chauvin-Liegard.

- Les Parents d'Elèves souhaitent évoquer la possibilité de promouvoir des actions visant à la récolte de fonds pour la coopérative scolaire.

A ce titre, l'idée est émise d'organiser un événement festif en fin d'année civile (avant les vacances), dans le cadre, par exemple, d'une vente de gâteaux. Cette idée est retenue malgré les délais retreints, ce qui sous-entend de définir des modalités précises sans trop attendre.

Durant cette même période de fête de fin d'année, la mairie prévoit, à nouveau, d'offrir un livre à tous les élèves de la ville.

- Par ailleurs, les Parents d'Elèves envisagent la tenue d'un « café des parents » afin d'évoquer des thèmes généraux associant parentalité et vie scolaire et notamment afin d'explicitier les troubles des apprentissages. En plus de l'accord de la municipalité en ce qui concerne l'occupation des locaux, les modalités restent à définir, mais l'idée est envisageable.

- Toujours à l'initiative des Parents d'Elèves, germe l'idée de l'organisation d'une course d'orientation dans la ville de Saint-Brice.

- Nous envisageons de proposer une Fête de Fin d'Année le vendredi 27 juin, sur le même format que l'an dernier, à savoir : soirée dansante – tombola, tout en agrémentant l'événement par un espace « jeu » libre d'accès (et moins formel que dans le cadre d'une kermesse) et quelques autres joyeusetés à définir, avec le concours espéré et efficace (comme l'an dernier) de la communauté des parents d'élèves. Aux alentours de février 2024, nous organiserons des échanges afin de finaliser et détailler ce projet festif, sans manquer de lancer les actions nécessaires en amont (telles que la collecte de lots pour la tombola ou encore le recensement du matériel nécessaire, qui sera demandé à la municipalité).

Les Parents d'Elèves envisagent d'agrémenter l'événement par une vente de merguez et de barbe à papa. Nous attirons l'attention sur les difficultés logistiques qui en découlent. En effet, si le barbecue a disparu des prestations proposées à l'occasion de la Fête d'Ecole c'est que son prêt et sa livraison ne sont plus à l'ordre du jour.

- Une sortie de fin d'année devrait également se tenir au début de la dernière semaine de l'année scolaire. Rien n'est encore fixé à ce jour, si ce n'est le fait que le transport en car sera (comme chaque année et nous en sommes reconnaissants) assuré et financé par la municipalité.

- Il est à noter que le photographe de la société « Atelier des Souvenirs » sera présent dans l'école le lundi 4 novembre, afin de réaliser les prises de vue individuelles (dont les commandes, cette année encore, s'effectueront directement par paiement en ligne).

7- Règlement intérieur

- Le Règlement Intérieur de l'Ecole est inchangé, et l'assemblée l'adopte, comme c'est de coutume chaque année. Rappelons que :

Sa version intégrale est consultable par tous sur le tableau d'affichage devant l'école.

Son contenu a été agrémenté depuis l'an dernier d'un condensé du processus d'intervention du dispositif Phare (lutte contre le harcèlement) sur la circonscription.

Les extraits figurant dans le cahier de liaison de chaque élève sont annexés de la Charte de la Laïcité.

- Nous rappelons qu'une circulaire interdit l'usage des téléphones portables dans les écoles et même durant les événements exceptionnels (se déroulant hors de l'établissement) tels que les activités sportives, les sorties et les voyages scolaires.

8- Calendrier des Conseils d'Ecole

Voici les dates proposées (et déjà communiquées aux services municipaux et aux Représentants des Parents d'Elèves, à dessein de planification) pour la tenue des deux prochains Conseils d'Ecole de l'année scolaire :

Jeudi 13 février 2025 à 18h15

Mardi 10 juin 2025 à 18h15

Elles sont acceptées et enregistrées officiellement par les parents d'élèves présents et les services municipaux.